

Bienvenue au Cabinet d'Avocats Halabi & Associés ! 🏛️

Voici nos conditions générales :

1. **Notre Mission : ce que nous faisons pour vous :** Nous nous engageons à défendre vos intérêts à travers :
 - conseils, assistances et stratégies
 - négociations,
 - préparation de dossiers, et rédactions de requêtes et conclusions,
 - suivi auprès des différentes administrations et
 - représentations devant les autorités et juridictions compétentes, dans le respect de nos règles déontologiques.

2. Votre Premier Pas : la Consultation 💡

- **Tarifs :** Consultations à 250€ pour 30 min ou 350€ pour 45 min, selon la complexité. Déductible des honoraires en cas d'ouverture d'un dossier dans les 48h suivants la consultation ou l'envoi de l'email de remerciement.
- **Pré-paiement des consultations :**
 - **pour les rdv au cabinet** : une provision de 50 euros (pour les consultations de 30 minutes) ou de 150 euros (pour les consultations de 45 minutes) sera demandée pour confirmer le rdv. Le solde pourra être versé le jour de la consultation.
 - **pour les rdv à distance** : l'intégralité de la consultation doit être versée avant la consultation.
- **Modes de consultation :** En personne au cabinet OU par téléphone OU vidéoconférence.
- **Annulation ?** Faites-le 24h avant pour éviter les frais. Une consultation non annulée moins de 24h à l'avance sera facturée.
- **Retard ?** Nous devons le déduire de votre temps de consultation afin de ne pas pénaliser les autres clients.
- **Sans Rendez-vous ?** Une visite impromptue au cabinet est facturée 50€.

3. Démarrage de notre Mission Ensemble 🚀

L'aventure commence une fois que nous avons convenu de l'objet de notre mission et des conditions financières, incluant l'acceptation de ces conditions générales qui vous seront

transmises avec votre note de consultation et le paiement des honoraires, et le paiement de la première provision.

4. Acceptation des Conditions & Modalités 🤝

Ce que cela signifie :

- **📁 Versement de la Provision** : Le paiement de votre première provision signifie que vous acceptez toutes les conditions et modalités de notre collaboration. Cela inclut les détails discutés lors de notre consultation initiale et mentionnés dans la note de consultation qui vous est envoyée avec nos conditions générales.
- **📄 Remplacement de la Convention d'Honoraires** : Ce versement remplace la nécessité d'une convention d'honoraires signée. Tout est basé sur la confiance et l'acceptation mutuelle de nos termes.

5. Politique de Remboursement de la Provision 💰

Ce que vous devez savoir :

- **🚫 Non-Remboursable en Principe** : Une fois que vous avez versé votre provision d'ouverture, celle-ci est considérée comme non-remboursable. La provision couvre le temps consacré à l'ouverture de votre dossier et nos prestations dans le cadre de la phase préparatoire.
- **🔄 Remboursement Partiel Possible** : Dans des cas exceptionnels, si un remboursement est accepté, il sera partiel. Nous facturerons le temps consacré à cette phase (ouverture du dossier, analyse, recherches éventuelles, envoi des documents et mails divers...) au taux horaire de 350 euros TVAC et vous rembourserons le solde éventuel

6. Communication et Échanges d'Informations 🗨️

- **Nous vous tenons informé(e)** : de l'avancée de votre dossier, des audiences, et des documents importants. Nous communiquons exclusivement par emails. Un unique appel téléphonique de maximum 20 minutes est inclus durant la phase préparatoire avec l'avocate en charge de votre dossier. Un mail doit lui être directement envoyé avec vos questions afin de pouvoir préparer cet appel.
- **Votre rôle** : Nous fournir toutes les informations et documents nécessaires, de manière complète et dans les temps

- **Notre Mode de Fonctionnement Interne** 📞✉️
- **Appels téléphoniques** : Uniquement pour les rendez-vous au secrétariat et fixation d'un rendez-vous téléphonique durant la phase préparatoire avec l'avocate à l'avance et de commun accord.
- **E-mails** : Pour toutes questions et suivis de dossier.
- **Réponse aux e-mails** Dans les 48 à 72h ouvrables maximum
- **Transmission de documents** : Par mail, dépôt électronique ou dépôt au cabinet sur RDV.

7. Honoraires, Facturation et Paiement 🏠

- **Principes** : Clarté et transparence dès le début sur les honoraires et frais supplémentaires. (communiqués dès la première consultation et par mail avec la note de consultation)
- **Provision** : Paiement anticipé requis pour ouvrir un dossier et démarré la phase préparatoire.
- **Facturation au forfait ou au taux horaire** : Selon l'accord, avec des précisions sur les inclus et exclus.
- **Paiement** : À effectuer sans délai après envoi des instructions.

8. En cas de Difficultés de Paiement ⚠️

Nous pouvons suspendre nos services si les paiements ne sont pas effectués dans les temps, sauf accord exprès entre les parties sur des modalités de paiement échelonné.

9. Confidentialité et Sécurité 🗝️

Tout ce que nous partageons reste entre nous. Vos données sont traitées avec la plus stricte confidentialité.

10. Collaboration avec des tiers 👥

Pour certains services, nous pouvons avoir besoin de travailler avec d'autres professionnels, toujours en vous informant et dans le respect de la confidentialité.

11. Prévention du Blanchiment d'Argent 📁

Nous respectons les lois sur la prévention du blanchiment de capitaux et vous pourriez avoir à fournir des informations supplémentaires.

12. Notre Responsabilité Limitée 🛡️

En cas d'erreur, notre responsabilité est couverte par notre assurance jusqu'à un certain montant.

13. Fin de la Collaboration et Archivage 🗄️

Nous gardons les archives pendant 5 ans, après quoi elles peuvent être détruites sauf demande contraire de votre part.

14. Loi et Juridiction 📑

Nos relations sont régies par le droit belge, avec compétence attribuée aux juridictions belges.

Conclusion

Nous tenons à vous remercier 🙏 de votre confiance en choisissant notre cabinet pour vous accompagner dans vos démarches.

L'acceptation de ces Conditions Générales marque le début d'une collaboration fondée sur le respect mutuel 🤝, la transparence 🌟 et l'engagement envers l'excellence ✨.

Nous comprenons que certaines procédures et réglementations puissent parfois sembler complexes et exigeantes. C'est pourquoi nous nous engageons à être à vos côtés à chaque étape 🗺️, en vous fournissant un soutien et des conseils avisés pour naviguer avec assurance vers vos objectifs.

En résumé, voici ce que vous pouvez attendre de nous :

- **Expertise** : Des conseils juridiques fondés sur une expertise approfondie 🎓 et une expérience significative 🏆.
- **Clarté** : Une communication claire et transparente 💬 tout au long de notre collaboration.
- **Personnalisation** : Des solutions adaptées à vos besoins spécifiques 🌱 pour une satisfaction maximale.
- **Intégrité** : Une pratique éthique et responsable envers vous et envers la loi ⚖️.

En retour, nous vous invitons à :

- **Participer activement** : Fournir les informations et documents nécessaires 📁 en temps voulu pour faciliter le traitement de votre dossier.
- **Communiquer** : Nous faire part de vos questions, préoccupations ou modifications de situation dès que possible 🗣️.

- **Respecter les engagements** : Respecter les termes convenus, y compris les dispositions relatives aux honoraires et paiements 📄.

Votre succès est notre priorité, et nous sommes déterminées à œuvrer sans relâche pour atteindre les résultats que vous méritez 💪